

La lettre

de l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne



LES CHIFFRES CLÉS 2014...



- 2014, une année décevante pour les **aloses** avec 98 individus sur l'Elorn et 1156 sur l'Aulne. Les fluctuations importantes des effectifs selon les années (maximum de 4242 sur la Vilaine en 2010 et 6693 en 2004 sur l'Aulne) et la situation préoccupante sur la Vilaine depuis 2012 avec des effectifs entre 293 en 2014 et 423 en 2012 demandent une attention particulière sur cette espèce.



- **Anguille européenne** : Des pics à plus de 100 kg par jour et un total de 1600 kg sur la passe d'Arzal sur la Vilaine : 2014, une année record ? mais attention, une espèce toujours en danger critique d'extinction avec un niveau de recrutement seulement à 10 % de son niveau historique...



- Une très bonne année pour les **lamproies marines** sur tous les cours d'eau bretons ! 3315 géniteurs observés à la station de vidéocomptage sur la Vilaine, 3190 sur l'Aulne, 1355 frayères comptabilisées sur le Scorff, 1241 sur l'Isole et 433 sur le Couesnon !



- **Saumon atlantique**, une année stable pour la remontée de géniteurs et le recrutement de juvéniles avec un indice d'abondance de juvéniles de saumon de 34,8 en 2014 (indice de 34,9 sur la période 2004-2014). A noter : 59 saumons ont été observés à la station de vidéocomptage d'Arzal sur la Vilaine.

Source des données : SMATAH-IAV-COCOPAQ-FDPPMA35-SCEA pour la FDPPMA29-FDPPMA56-FDPPMA22-BGM- INRA U3E

La DREAL informe sur le PLAGEPOMI des cours d'eau bretons 2013-2017

Pour télécharger la plaquette :

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/plan-de-gestion-des-poissons-migrateurs-a1839.html>



Le programme anguille sur le Frémur fête ses 20 ans !

A cette occasion, Eric Feunteun, Directeur de la station marine de Dinard MNHN-CRESCO, a tenu une conférence "Mystérieuses Anguilles" au centre culturel Jean Rochefort de St Lunaire et des randonnées commentées autour de l'anguille et du Frémur ont été organisées le samedi 4 avril sur le site de Pont es Omnès.

Pour plus d'informations : <http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/evenements/77>

Mieux informer l'enjeu des poissons migrateurs au sein des territoires

De mars à septembre 2015, Bretagne Grands Migrateurs, avec l'appui d'une chargée de mission, va travailler sur l'élaboration de fiches "poissons migrateurs" par territoire de SAGE.



LES POISSONS MIGRATEURS S'EXPOSENT...

Pour emprunter l'exposition GRATUITEMENT lors de vos événements, contactez l'association Bretagne Grands Migrateurs.

Pour tout savoir sur les poissons migrateurs en Bretagne, consulter notre site internet :

www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr

Bilan du volet "poissons migrateurs" du Contrat de Projet Etat-Région 2007-2014

Sur la période 2007-2014, les objectifs du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI) des cours d'eau bretons 2013-2017 étaient déclinés dans un programme opérationnel « poissons migrateurs » à l'échelle régionale coordonné par l'association Bretagne Grands Migrateurs. Sur cette période, près de 350 actions et un montant d'actions de plus de 13,6 millions d'euros en faveur de la gestion et de la restauration des poissons migrateurs ont été menées en Bretagne portées par près de 70 structures différentes.

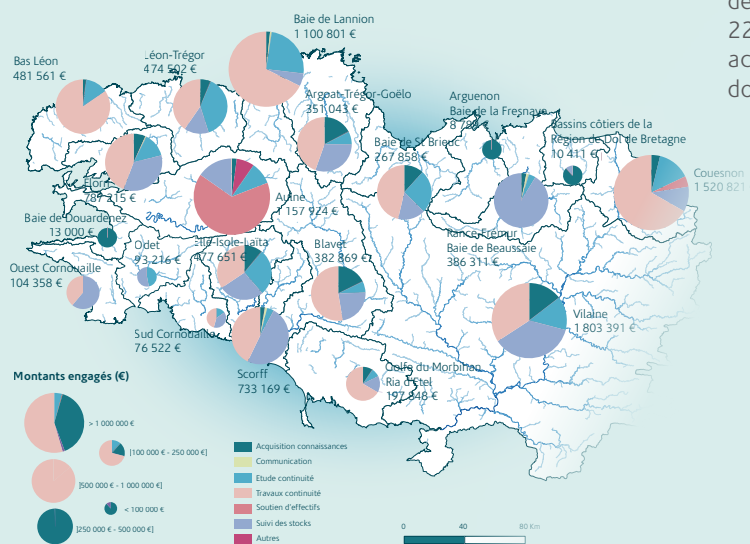
Bilan financier

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne est intervenue à hauteur de 46 % du montant des actions, la Région Bretagne, 14 % et l'Europe via les Fonds européens de développement régional, 12 %. Selon les départements, le financement des Conseils généraux représente entre 0,6 % pour le département 35, 4,2 % pour le 22, 8,0 % pour le 29 et 8,9 % pour le 56. Les structures associatives de la pêche en France* sont intervenues à hauteur de 8,3 % de la totalité du programme ; les collectivités territoriales et les privés, 13,6 %. La répartition des actions est relativement homogène selon les départements ; 20 % des actions sont menés dans le département 22, 22 % dans le 35, 35 % dans le 56 et 27 % dans le 29. Les actions visant uniquement le saumon représentent 20 % des dossiers et l'anguille, 14 %. 65 % des actions concernent toutes les espèces migratrices ; il s'agit principalement des études et travaux visant à restaurer la continuité écologique et des suivis aux stations de comptage.

Les territoires du SAGE Vilaine, Couesnon, Baie de Lannion, Elorn et Scorff représentant à eux seuls plus de 60 % des montants engagés en Bretagne puisque des programmes spécifiques ont été entrepris sur ces bassins, pour le suivi des stocks et la restauration de la libre circulation des migrateurs.

* : Fédérations de pêche, Bretagne Grands Migrateurs et la Fédération nationale de la pêche en France

Montant des opérations par thème et par territoire de SAGE



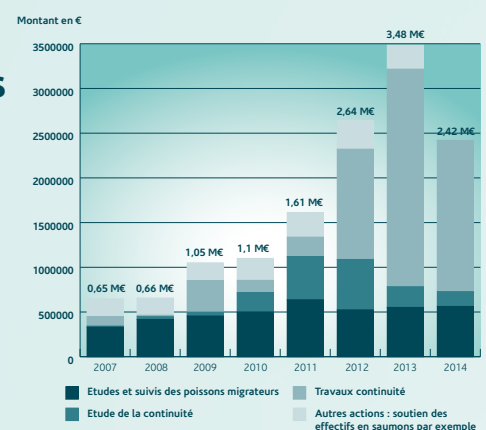
2007-2014, une montée en puissance des études et travaux visant à restaurer la libre circulation des poissons migrateurs

Le bilan du programme montre une progression constante des dossiers en faveur de la continuité écologique, constat lié à la mise en œuvre de la politique pour le rétablissement de la continuité lancée depuis 2010 avec les ouvrages « Grenelle » et depuis 2012, avec la parution du Classement L214.17.

Entre 2007 et 2014, **152 études préalables et 97 aménagements** ont été menés en faveur de la restauration de la continuité

écologique. On peut citer, par exemple, les études lancées par les Syndicats de Bassins Versants de la Vilaine et les programmes de travaux en faveur de la continuité menés sur le Couesnon, l'Aff, le Scorff ou encore le Léguer où des aménagements de type effacements, abaissement de seuils, dispositifs de franchissement, rampe en enrochement ont été réalisés.

Montant des opérations par thème et par année



Après 2014, une meilleure appropriation des territoires...

La traduction des mesures et objectifs du PLAGEPOMI sera menée au travers d'un document d'échelle régionale accompagné de fiches synthétiques par territoire de SAGE rappelant un bilan de la situation des poissons migrateurs et mettant en perspective les opérations à prioriser pour les années à venir. Les actions seront en parallèle inscrites dans

les projets de territoire mis en œuvre dans le cadre du **Plan Breton pour l'Eau.**

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région et les Conseils généraux de Bretagne, vont poursuivre leur soutien financier et technique aux actions menées en faveur des poissons migrateurs en Bretagne et aux porteurs de projet.

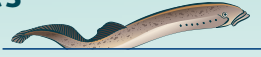
Pour télécharger le bilan du programme : www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/etudes/CPER_Bilan-2007-2013/

Des fiches de synthèse des travaux financés dans le cadre du programme sont également disponibles

En direct des départements...

Côtes d'Armor

Des lamproies fluviatiles dans les Côtes d'Armor



Rares sont les occasions d'apercevoir la lamproie de Planer dans nos rivières puisqu'elle n'est visible que pendant la période de reproduction en mars et avril. Afin d'améliorer les connaissances de cette espèce, l'INRA de Rennes s'est engagé dans un programme de recherche. Dans ce cadre, plusieurs pêches électriques ont été effectuées en Côtes d'Armor afin de recueillir des prélèvements génétiques. Elles ont été réalisées sur les bassins du Montafilan, de la Rance et du Léguer au début du mois d'avril. **Au cours des pêches faites sur le Montafilan, deux lamproies fluviatiles ont été capturées.** Cette espèce n'avait jusque-là jamais été observée en Côtes d'Armor et était considérée comme absente de Bretagne. La population la plus proche se situe en Basse Normandie.



Lamproie fluviatile et lamproie de Planer sur le Montafilan (H. Catroux, FDPMA22)

Finistère



Le seuil du moulin de la Mothe sur l'Ellé effacé

L'année 2014 aura vu la consécration d'un projet de longue haleine porté depuis plusieurs années par la fédération, soutenue activement par l'AAPPMA de Quimperlé.

Lundi 16 septembre 2013, la première brèche est réalisée dans le seuil. Le soir même, plusieurs saumons sont observés en train de la franchir, preuve du blocage que constituait cet ouvrage. Le seuil a été arasé jusqu'au lit du cours d'eau. Les crues de l'hiver 2013/2014 ont permis de juger de la solidité des travaux qui ont été totalement finis en septembre 2014.

Cette action ambitieuse a permis de lever un verrou important pour la migration des poissons migrateurs sur l'Ellé. Elle aura permis de retrouver des secteurs d'eau courante favorables pour la reproduction. Ainsi, dès cet été 2014, des frayères de lamproies ont pu être observées en amont de l'ancien seuil.



Seuil de la Mothe sur l'Ellé – Situation avant et après les travaux d'effacement (N. Bourré, FDPMA29)

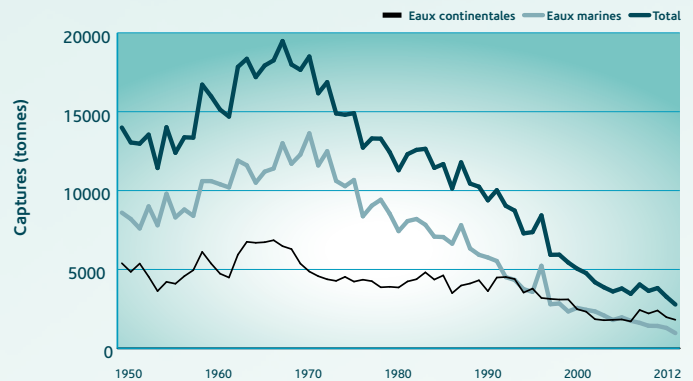
Ille-et-Vilaine et Morbihan



Anguille : l'espèce toujours en danger

Depuis 3 ans, on assiste à une remontée record de civelles sur la Vilaine, ainsi que plus globalement sur la façade atlantique. De quelques kilos d'individus observés sur la passe du barrage d'Arzal, on est passé de 430kg à 1600kg entre 2012 et 2014! Les scientifiques n'avancent pas encore d'explication précise pour cette sensible amélioration constatée à l'échelle européenne : le cycle de vie de l'anguille est long et l'effet des mesures de gestion actuelles ne se fera sentir que d'ici 10 ou 15 ans. En tout état de cause, il ne faut probablement pas se réjouir trop vite : **le niveau de recrutement ne se situe qu'à 10 % de ce qu'il était dans les années 70, l'espèce vient d'être classée en "danger critique d'extinction" et les passages de l'hiver 2015 atteignent seulement 2,5 kg fin mars sur la passe d'Arzal.**

Les suivis effectués ces dernières années sur la Vilaine confirment ce constat. Les pêches électriques d'indices d'abondance menées par les fédérations de pêche du Morbihan et d'Ille et Vilaine complètent les suivis des stocks réalisés par l'IAV, et tous mettent en évidence la **situation très perturbée de l'anguille sur le bassin Oust-Vilaine.** Ainsi, on observe une chute rapide des effectifs d'anguilles dès qu'on s'éloigne de la mer : au-delà de 30 km de la marée dynamique, le nombre d'anguilles capturées est inférieur à 20 par station, alors que les effectifs d'anguilles sur la bande côtière sont en moyenne de 300 par station. La forte vulnérabilité de cette espèce menacée requiert donc toujours la plus grande vigilance collective.



Evolution des captures d'Anguille européenne depuis 1950 (source : FAO)



Civelles sur la passe du barrage d'Arzal en mars 2014 (B. Sauvaget, EPTB Vilaine)

L'état et la fonctionnalité des passes à poissons : un diagnostic préalable sur 6 cours d'eau bretons



Passé à échancrure latérale



Passé à ralentisseurs plans



Passé à chevrons épais plus sensible aux défauts d'entretien

Pour télécharger le rapport d'étude : <http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/etudes/func-startdown/471/>

D'importants efforts d'équipement des obstacles ont été entrepris dès les années 80 pour améliorer la libre circulation des poissons migrateurs sur nos cours d'eau bretons. **Près de 400 seuils de moulin ont ainsi été équipés de dispositifs de franchissement** principalement, des passes à ralentisseurs et des passes à bassins successifs.

Le principe de la passe à ralentisseurs consiste à réduire la vitesse d'écoulement du débit réservé à la nage des poissons. Le passe à bassins consiste à répartir la hauteur de la chute initiale en plusieurs paliers franchissables par sauts successifs. Ces aménagements ont été à l'époque conçus et réalisés en faveur des saumons.

Afin d'évaluer l'état et l'efficacité de ces équipements, l'association Bretagne Grands Migrateurs en étroite collaboration avec l'Onema et les fédérations de pêche de Bretagne, a lancé, en 2013, **une étude de diagnostic des passes à poissons sur 6 cours d'eau bretons : le Couesnon, le Leff, le Queffleuth, la Penzé, le Scorff et l'Arz.**

La méthode a consisté à contrôler la fonctionnalité des passes à l'aide d'observations qui permettent d'évaluer l'état d'entretien et du génie civil. La prise de mesure du génie civil des passes et des niveaux d'eau a permis de vérifier le dimensionnement de la passe et d'évaluer leur fonctionnalité le jour de la visite pour les conditions de débit observé.

L'étude montre que les passes à poissons étudiées sont en **bon état d'entretien dans seulement la moitié des cas**. Les dispositifs de franchissements sont durables dans le temps car près de **90 % des passes présentent un bon état du génie civil**, même pour les passes les plus anciennes. Les passes à ralentisseurs sont généralement les plus sensibles au mauvais entretien du fait de la dégradation des chevrons.

Ce diagnostic révèle que **seulement la moitié des passes est fonctionnelle** pour les espèces migratrices présentes sur le cours d'eau et **30 % des passes ont été jugées non fonctionnelles pour les salmonidés** (saumon et truite). **Ce travail pointe le caractère inadapté**

des équipements face aux besoins de migration d'autres espèces non sauteuses comme l'aloise ou la lamproie marine.

Dans 85 % des cas, les raisons du dysfonctionnement sont liées au mauvais dimensionnement ou au mauvais calage de la passe. L'entretien est un des facteurs responsable d'une mauvaise fonctionnalité dans 30 % des cas.

Cette étude montre qu'une vigilance particulière des partenaires privés mais aussi des partenaires techniques, associatifs, financiers et des services de l'Etat doit être apportée pour assurer le bon suivi du dimensionnement des passes à poissons et le bon suivi des travaux.

Un travail de concertation et d'information, à l'échelle des bassins versants, doit à l'évidence être mené avec l'ensemble des partenaires pour permettre d'apporter des réponses. Bretagne Grands Migrateurs éditera, en 2015, une plaquette d'information sur la conception et l'entretien des passes destinée aux propriétaires.



Soutiennent les actions du volet poissons migrateurs du Contrat de projet Etat-Région : l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, les FDPPMA des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, l'Office National de l'Eau et des milieux aquatiques, les Conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, et du Morbihan, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et le GIP Bretagne Environnement.



9, rue Louis Kerautret Botmel CS 26713
35 067 Rennes Cedex - Tél : 02.99.22.81.84
www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr
bretagne.grands.migrateurs@gmail.com

Directeur de publication : Jean Yves MOELO
Responsable de la publication, conception et réalisation : Gaëlle GERMIS
Rédaction : Gaëlle GERMIS, BGM - Gwenaël ARTUR, FDPPMA35 - Hubert CATROUX, FDPPMA22 - Anne-Laure CAUDAL, FDPPMA56 - Nicolas BOURRE, FDPPMA29
Création graphique et impression : IMAGIC
Imprimé en 2000 exemplaires sur papier recyclé par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT
ISSN : 2261-0537 - Dépôt légal : Avril 2015